



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6434>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-6434**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-93078

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 28340049700022

Ville : VAILHAUQUES

Code postal : 34570

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mandat de maîtrise d'oeuvre pour le nouveau centre de secours de Saint Jean de la Blaquièrre

Code CPV principal - Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mandat de maîtrise d'oeuvre pour le nouveau centre de secours de Saint Jean de la Blaquièrre Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 3 Date d'attribution : 25/10/23 Marché n° : 23m085 Christian Piro Architecte (Mandataire du groupement), 265 Avenue des Etats du Languedoc, 34000 Montpellier Montant Ht :

145 590,00 Euros Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : Montant décomposé:

mission de basse et Opc avec rémunération provisoire et labellisation Bdo en rémunération définitive

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2024